



BILAN STATIONNEL SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

Carex hordeistichos Vill., 1779

Laiche à épis d'orge
Famille des Cypéracées

1. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE TAXON



Phénologie : J F M **A M J** J A S O N D

Chorologie : Paléotempéré

Patrimonialité	Protection	Niveau de menace (catégorie UICN)
France	●	EN
Alsace	○	VU
Champagne-Ardenne	-	-
Lorraine	○	EN

EN : en danger
VU : vulnérable

Traits distinctifs / Risques de confusions

La laiche à épis d'orge est une plante de taille moyenne (10 à 50 cm) qui présente toutes les caractéristiques les plus répandues de son genre : rhizome souterrain, tige trigone, fleurs disposées en épis, utricules qui entourent l'ovaire. La laiche à épis d'orge est dite hétérostachyée (épis mâles et femelles séparés). Elle se distingue en particulier par son port en touffe, et ses gros épis femelles globuleux situés loin sous les épis mâles (Duhamel, 2004). Les utricules verts à jaune-brunâtre sont glabres et faiblement nervés, à bec effilé et hispidulé (présence de poils raides) (Vest *et al.*, 2000). Les feuilles sont raides, planes, carénées en dessous et dépassent le sommet de la tige.

Biologie

La laiche à épis d'orge est une hémicryptophyte cespiteuse.

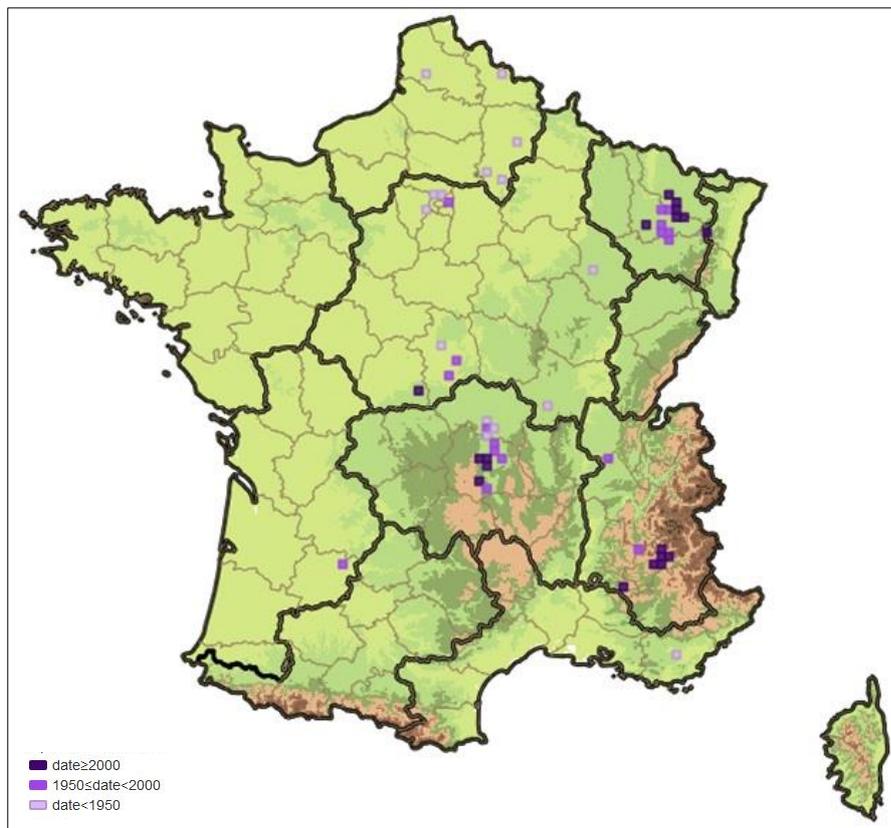
Ecologie

La laiche à épis d'orge est une espèce affine des sols argileux qui s'observe habituellement en France dans des végétations du *Mentha longifoliae* – *Juncion inflexi* T. Müll. & Görs *ex* B. Foucault 2008, développées au sein de prairies sur-pâturées ou aux abords de chemins défoncés. Cette espèce pionnière rudérale ne supporte pas la concurrence, son maintien nécessite un haut degré de perturbations anthropiques par compactage et défoncement du sol (Muller *et al.*, 1999). L'espèce est halotolérante et peut également se retrouver aux abords de mares salées en Lorraine (Mony & Muller, 2005).

En Europe centrale, l'espèce est également connue des bas-marais alcalins du *Caricion davallianae* Klika 1934 et des milieux halophiles du *Juncion gerardi* Wendelberger 1943 (Muller *et al.*, 1999 ; Dítě *et al.*, 2011) qui pourraient constituer ses habitats primaires.

Répartition

Au niveau national, la laiche à épis d'orge est une espèce rare, principalement disséminée sur les deux tiers est de la France métropolitaine. Les populations actuelles se limitent à la Lorraine, l'Alsace, le Centre, l'Auvergne et les Hautes-Alpes.

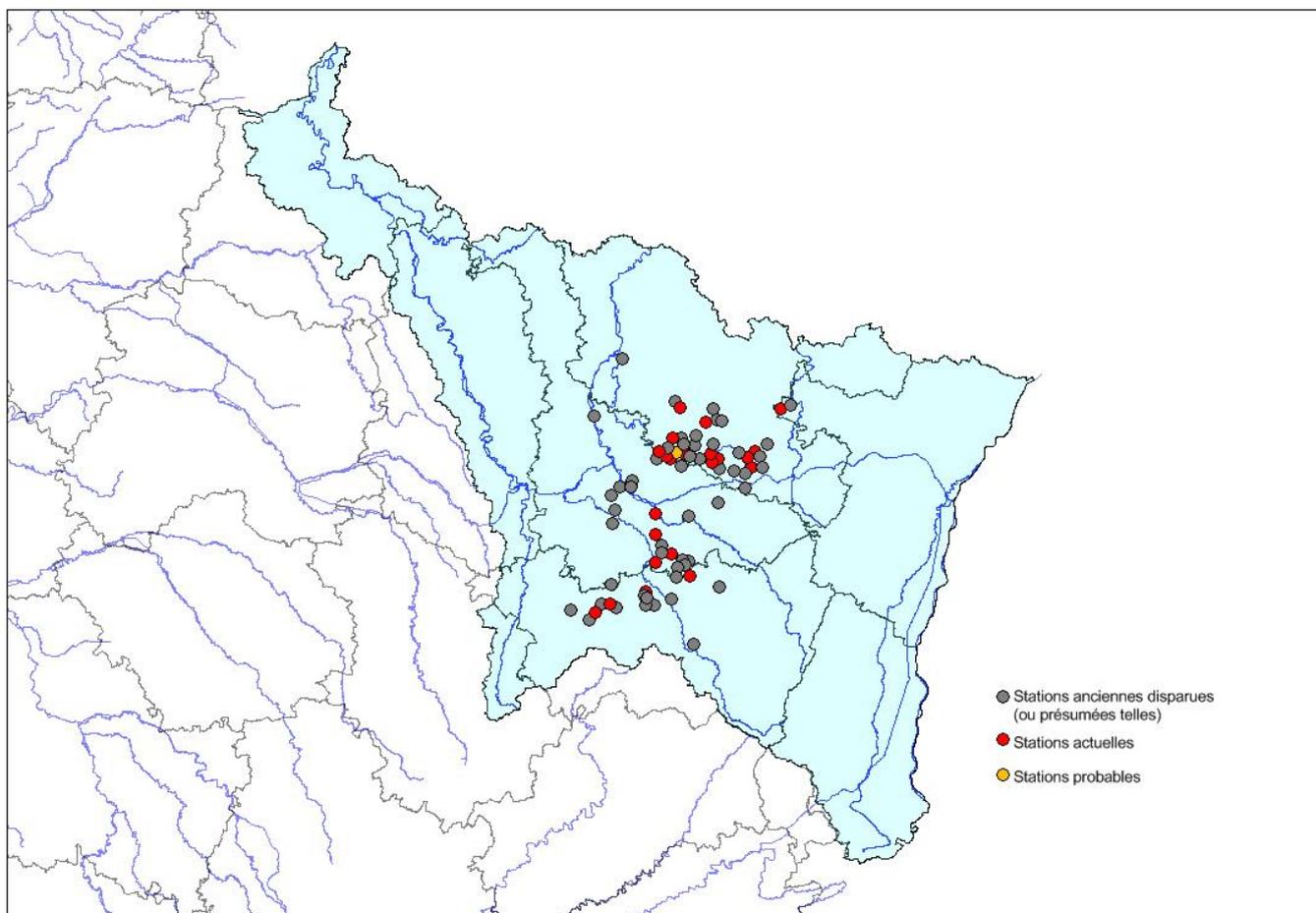


Répartition de la laiche à épis d'orge en France métropolitaine

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information national flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale - © IGN 2013, BD Carthage - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

2. BILAN SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

Répartition



Répartition de la laiche à épis d'orge sur le bassin Rhin-Meuse

Sources : BD CARTHAGE, FLORA (CBNBP), TAXA (CBA, pIfCBNNE)

A l'échelle du bassin Rhin-Meuse, la répartition de la laiche à épis d'orge est limitée à la Lorraine et à l'Alsace. Sa répartition est étroitement liée aux affleurements des marnes du Keuper. On distingue quatre principaux foyers :

- L'Alsace bossue ;
- La vallée de la Seille ;
- Le sud de Lunéville ;
- Les environs de Mirecourt.

L'espèce est de découverte récente en Alsace bossue et observée pour la première fois par Serge Muller en 2005 (Muller, 2006). Par contre, la laiche à épis d'orge était bien connue des botanistes lorrains du XIX^e siècle, Godron (1883) en cite une vingtaine de localités. Déjà à cette époque, **la Lorraine était considérée comme un bastion pour cette espèce** (Muller *et al.*, 1999). Les mentions se sont par la suite fortement raréfiées au cours du XX^e siècle, ce qui laissait penser à une forte régression de l'espèce. Toutefois, des investigations menées à la fin des années 1990 ont permis de découvrir une vingtaine de nouvelles localités, venant confirmer l'importance des populations en Lorraine, qui constituerait peut-être même une des zones de plus forte densité sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce (Muller *et al.*, 1999).

L'espèce a toujours été rare sur le bassin Rhin-Meuse et de nombreuses stations sont considérées comme disparues mais de nouvelles découvertes ont eu lieu ces dernières années.

	Nombre total de stations connues	Datation		Localisation		Recherches 2016-2018			Evolution
		Stations anciennes (avant 2000)	Stations actuelles (après 2000)	Localités précisées (a minima un lieu-dit)	Localités non précisées	Stations recherchées / visitées	Stations revues	Stations présumées disparues	
54	24	17	7	11	13	11	7	4	↓
57	41	17	24	33	8	38	13	24	↓
88	16	10	6	8	8	7	4	3	↓
67	4	0	4	4	0	4	1	3	↓
Bassin RM	85	44	41	56	29	60	25	34	↓

Tableau récapitulatif des stations connues de *Carex hordeistichos* sur le bassin Rhin-Meuse

Plus de 80 stations de la laiche à épis d'orge ont été mentionnées sur le bassin Rhin-Meuse. L'espèce ayant été bien étudiée par les botanistes lorrains à la fin des années 1990, les données d'observations sont relativement récentes et précises. Toutefois, sur les 56 stations géolocalisées connues, seules 25 ont été confirmées, une n'a pas pu être confirmée mais reste potentielle, et près de la moitié sont à considérer comme disparues.

Ainsi, malgré une apparente stabilité de l'espèce à une vingtaine de stations sur le bassin Rhin-Meuse, du fait des disparitions des stations historiques et des nouvelles découvertes, **l'analyse des stations récentes tend tout de même à montrer une régression de l'espèce.**

Cette analyse montre également que, sur cette période récente, l'espèce souffre :

- En premier lieu, de l'abandon des perturbations nécessaires à son maintien (cause de disparition de 20 stations parmi les 34 constatées comme disparues !) : conversion des pâtures en prairies de fauche, bords de chemin et fossés qui se ferment ;
- Du retournement des prairies en culture (5 stations parmi les 34 constatées comme disparues) ;

Plus étonnamment, plusieurs stations n'ont pas été revues malgré la présence d'un habitat semblant favorable à l'espèce. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : une disparition « naturelle » (effectifs trop faibles pour permettre le maintien à long terme) ou la modification temporaire des pratiques de gestion (diminution ou arrêt des perturbations) non détectable lors des prospections.

Description, menaces et état de conservation des populations actuelles

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
La Basse des Quartiers Clayeures – 54	1998	21/04/2016 (T. Mahévas – CJBN)	Petite population d'une dizaine de touffes qui se développe dans un pâturage humide. Environ 50 touffes avaient été observées à sa découverte en 1998, la population semble donc en régression. Cette régression est difficile à expliquer car l'habitat semble toujours favorable à l'espèce.	10	Régression de son habitat en surface ? Modification temporaire des pratiques de gestion ?	Moyennement favorable	Néant	Néant
Le Mexet Haussonville – 54	1999	18/07/2017 (T. Mahévas, G. Sez nec – CJBN)	Petite population d'une dizaine de touffes qui se développe dans un pâturage humide, à cheval sur les communes d'Haussonville et Domptail-en-l'Air. Au moins 50 touffes avaient été observées à sa découverte en 1999 dont certaines formaient de véritables touradons. En 2012, une trentaine de touffe avait été observée par J. Bonassi (pIfCBNNE), contre une seule touffe en 2014 (Muller, 2015). Les effectifs de cette population sont donc variables mais semblent en régression par rapport à l'observation originelle. Les pratiques agricoles pourraient expliquer cette diminution. Déjà en 2012, nous avons constaté qu'une partie de la station était gérée en prairie de fauche.	10	Diminution de la pression de pâturage ? Conversion partielle et/ou temporaire en prairie de fauche ? Usage mixte ?	Moyennement favorable	Néant	Néant
La Quinquelatte Laneuveville-aux-Bois – 54	2006	11/07/2017 (T. Mahévas, G. Sez nec – CJBN)	Petite population d'une dizaine de touffes qui se développe dans un pâturage humide. Une trentaine de touffes avaient été observées en 2006, contre 6 en 2014 (Muller, 2015). Les effectifs de cette population sont donc variables, mais il est difficile de conclure à une régression. D'ailleurs, l'habitat reste favorable, cette petite zone humide étant située dans une zone de passage entre deux parcelles et donc régulièrement perturbée par le troupeau.	14		Favorable	Néant	Néant
Saint-Léger Laneuveville-aux-Bois – 54	2013	11/07/2017 (T. Mahévas, G. Sez nec – CJBN)	Une seule touffe observée dans une prairie anciennement pâturée, en cours de conversion en prairie de fauche.	1	Conversion en prairie de fauche	Défavorable	Néant	Néant
Bois la Bolle Moncel-sur-Seille – 54	1999	26/04/2016 (T. Mahévas, G. Sez nec – CJBN)	Deux touffes observées dans une prairie anciennement pâturée, en cours de conversion en prairie de fauche. Environ 20 touffes avaient été observées en 1999. La diminution de la pression de pâturage est à l'origine de la régression de l'espèce sur cette station.	2	Conversion en prairie de fauche	Défavorable	Néant	Néant
Ferme de Saint-Urbain Rosières-aux-Salines – 54	1999	21/04/2016 (T. Mahévas – CJBN)	Une seule touffe observée dans un pâturage humide. Malgré la présence d'un habitat favorable, les effectifs de cette population restent faibles. En effet, déjà en 1999, seulement 3 touffes avaient été observées.	1	Régression non expliquée mais effectif trop faible pour permettre le maintien à long terme	Défavorable	Néant	Néant

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
Derrière le Jard Villacourt – 54	2007	11/07/2017 (T. Mahévas, G. Seznec – CJBN)	Petite population d'une dizaine de touffes qui se développe dans un pâturage humide. Environ 10 touffes avaient été observées à sa découverte en 2007, la population semble donc stable.	14		Favorable	Néant	Néant
Les Hauts Chênes Assenoncourt – 57	2005	27/04/2017 (T. Mahévas, G. Seznec – CJBN)	Très belle population de plusieurs dizaines de touffes qui se développe dans un pâturage humide.	74		Favorable	ENS, ZSC	Inconnu
La Breitte Assenoncourt – 57	2013	09/05/2017 (J. Bonassi – plfCBNNE, T. Mahévas – CJBN)	Plus de 100 touffes observées dans un pâturage humide d'une grande surface.	100		Favorable	ENS, ZSC	Inconnu
La Cicogne Azoudange – 57	2007	27/04/2017 (T. Mahévas, G. Seznec – CJBN)	Petite population d'une dizaine de touffes qui se développe dans un pâturage humide. Environ 20 touffes avaient été observées à sa découverte en 2007, la population semble donc stable.	12		Favorable	Néant	Néant
La Bergerie Bioncourt – 57	1999	26/04/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJBN)	Petite population d'une dizaine de touffes qui se développe dans un pâturage en pente, au niveau d'une zone de résurgence. Environ 10 touffes avaient été observées à sa découverte en 1999, la population semble donc stable.	12		Favorable	Néant	Néant
Les Rouges Champs Desseling – 57	2006	09/05/2017 (J. Bonassi – plfCBNNE, T. Mahévas – CJBN)	Belle population d'une trentaine de touffes qui se développe dans un pâturage humide. 29 touffes ont été observées en 2014 (Muller, 2015), la population semble donc stable.	34		Favorable	ENS, ZSC (partiel)	Inconnu
Le Bois Patoux Fresnes-en-Saulnois – 57	1999	28/04/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJBN)	Belle population d'une trentaine de touffes qui se développe le long d'un petit ruisseau dans un pâturage. Déjà à sa découverte en 1999, la station présentait une trentaine de touffes, la population est donc stable. Toutefois, l'agriculteur qui gère la parcelle a été rencontré sur site, il envisage de la céder car trop distante de son habitation. Se pose alors la question de la gestion qui sera assurée à sa reprise.	32	Modification des pratiques de gestion après abandon de la parcelle par l'actuel exploitant ?	Moyennement favorable	Néant	Néant
La Saline Haboudange – 57	2013	15/05/2018 (J. Bonassi – plfCBNNE)	Belle population d'une quarantaine de touffes qui se développe dans une dépression humide au sein d'un pâturage.	45		Favorable	Néant	Néant

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
Le Vieux Gué Juvelize – 57	1999	26/04/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJB)	Petite population qui se développe dans la partie humide d'un pâturage. En 1999, la station comptait environs 20 touffes. Les effectifs observés en 2016 sont faibles, mais un juvénile a été observé. Ainsi, malgré les faibles effectifs, la population est considérée comme stable. La faible surface de la zone humide du pâturage ne permettrait pas un fort développement de l'espèce sur cette station.	7		Favorable	Néant	Néant
Les Bourbières Lezey – 57	2006	26/04/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJB)	Petite population qui se développe dans une prairie qui semble en cours de conversion en prairie de fauche. La diminution de la pression de pâturage est à l'origine de la régression de l'espèce sur cette station.	9	Conversion en prairie de fauche	Défavorable	ZSC	Inconnu
Le Giron Lucy – 57	1999	28/04/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJB)	Une quarantaine de touffes observées dans une ancienne pâture, retournée au profit d'une plantation, probablement dans le cadre des mesures compensatoires à la construction de la LGV Est. Le retournement de la parcelle a temporairement favorisé la germination des graines issues de la banque du sol. Toutefois, en l'absence d'une gestion agricole adaptée sur cette parcelle convertie en plantation, l'espèce est condamnée à y disparaître.	40	Conversion en plantation	Défavorable	Néant	Néant
Le Grand Pâtural Marsal – 57	1999	28/04/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJB)	Six touffes observées dans la partie humide d'un pâturage. Une seule touffe avait été observée en 1999, la population semble stable et se maintenir malgré les faibles effectifs. La faible surface de la zone humide du pâturage ne permet pas un fort développement de l'espèce sur cette station.	6		Favorable	ZSC	Inconnu
Les Renavaux Pettoncourt – 57	2007	09/05/2017 (J. Bonassi – plfCBNNE, T. Mahévas – CJB)	Une quinzaine de touffes observées le long d'un ruisseau au sein d'un pâturage. Le comptage des effectifs a du être interrompu à cause du troupeau. La population est donc potentiellement bien plus importante. 50 touffes y avaient été observées en 2007	>= 15		Favorable	Néant	Néant
Les Grandes Basses Raies Salonnes – 57	2007	27/04/2017 (T. Mahévas, G. Seznec – CJB)	Petite population d'une dizaine de touffes qui se développe dans un pâturage humide. Environ 80 touffes avaient été observées à sa découverte en 2007, cette régression est difficile à expliquer car l'habitat semble toujours favorable à l'espèce.	17	Modification temporaire des pratiques de gestion ?	Défavorable	Néant	Néant
Le Colon Brantigny – 88	1998	29/09/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJB)	Petite population qui se développe dans un pâturage humide. Environ 10 touffes avaient été observées à sa découverte en 1999, la population semble donc stable.	7		Favorable	ENS	Inconnu

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
Grand Pré Haillainville – 88	1998	21/04/2016 (T. Mahévas – CJB)	Une seule touffe observée dans un pâturage humide. La population présentait déjà de faibles effectifs en 1998 avec 4 touffes observées. Cette régression est difficile à expliquer car l'habitat semble toujours favorable à l'espèce.	1	Régression non expliquée mais effectif trop faible pour permettre le maintien à long terme	Défavorable	Néant	Néant
Ruisseau de la Blanche Offroicourt – 88	1998	29/09/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJB)	Petite population qui se développe dans un fossé au sein d'un pâturage. Environ 20 touffes avaient été observées à sa découverte en 1998, la population semble donc stable.	17		Favorable	ENS	Inconnu
Languechet Ramecourt – 88	1998	29/09/2016 (T. Mahévas, G. Seznec – CJB)	Petite population qui se développe dans un pâturage humide. 16 touffes avaient été observées à sa découverte en 1998, la population semble donc stable.	17		Favorable	Néant	Inconnu
Blauberg Altwiller – 67	2005	05/07/2016 (N. Simler – CBA)	Deux touffes dans une zone surpiétinée d'un pâturage argileux à proximité d'un exclos. La station qui comptait 4 touffes en 2005 a été « plus ou moins comblé(e) par l'agriculteur » (Muller, 2006). Un changement d'usage de la parcelle ou du chargement en bétail pourrait faire disparaître <i>Carex hordeistichos</i> .	2	Modification des pratiques de gestion ?	Défavorable	Néant	Néant

Les habitats abritant *Carex hordeistichos* ont été décrits par Muller (1999). L'espèce se trouve dans les prairies humides pâturées du *Mentho – Juncion*, et plus précisément au sein de l'association du *Carici hordeistichi – Trifolietum fragiferi Borjas & Rivas 1961*, rattachement contesté dans la contribution au prodrome des végétations de France sur les *Agrostietea* (De Foucault & Catteau, 2012). Les relevés présentés dans le tableau suivant sont extraits de Muller 1999.

n° du relevé	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12	R13	R14	R15	R16	R17
nb taxons	22	18	28	28	26	20	22	30	17	20	12	26	18	12	24	12	17

Espèces du *Mentho - Juncion*

<i>Carex hordeistichos</i>	1	1	1	+	1	+	1	2	1	1	+	2	1	1	2	1	1	V
<i>Juncus inflexus</i>	1	1	1	1	+	+			1	1	+	2	+		2		1	IV
<i>Carex hirta</i>	+		1	1		1	1	1		2	1		+	+	+			IV

Espèces des *Agrostietea stoloniferae*

<i>Agrostis stolonifera</i>	2	2	1	1	2	2	+	1	2	1	2	2	3	1	1	2	1	V
<i>Ranunculus repens</i>	1	1		1	2	3	+	1	2	+	1	1	+	1	1	1	2	V
<i>Trifolium fragiferum</i>	2	2	3	1	1	+	1		+	+	2	1		+	1		1	V
<i>Carex otrubae</i>	1	+		1	1	1		1		1		1	+		1			IV
<i>Potentilla reptans</i>	+		1	+				1	2	1			1					III
<i>Rumex crispus var. crispus</i>		+	1		+	1	+								+			II
<i>Argentina anserina</i>				+								+				+		II
<i>Alopecurus pratensis subsp. pratensis</i>					+	1		1										I
<i>Carex disticha</i>				1	1				+									I
<i>Hordeum secalinum</i>	1	1		+														I
<i>Alopecurus geniculatus</i>		+			+												1	I



n° du relevé	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12	R13	R14	R15	R16	R17	
<i>Lysimachia nummularia</i>	+			+								+						I
<i>Pulicaria dysenterica</i>							2	2										I
<i>Cardamine pratensis</i>															+	+		I
<i>Juncus articulatus</i>					+												+	I
<i>Lychnis flos-cuculi</i> subsp. <i>flos-cuculi</i>								+							+			I
Espèces des Arrhenatheretea elatioris																		
<i>Lolium perenne</i>	3	3	3	3	1	3	1	+	2	1	2	1	3	2	2	2	1	V
<i>Trifolium repens</i>	2	2	1	3	2	2	1		2	2	2	1	1	1	2	2	1	V
<i>Plantago major</i>	1	1	1	+	1	1	1	1	2	2	1	+	+		1	1	+	V
<i>Schedonorus arundinaceus</i> subsp. <i>arundinaceus</i>	2	2	1		1	2	2	2	1	2	2	3		+	2	1		V
<i>Poa trivialis</i> subsp. <i>trivialis</i>	1		1	1	1	1	1	1	1	1	2	1			2	2	2	V
<i>Taraxacum officinale</i>	+	1		1	1	+	+	+	1	+				+				III
<i>Ranunculus acris</i>	+		+	2	+	+		+				1	+				+	III
<i>Trifolium pratense</i>				+	+	+				1		+	+		+		+	III
<i>Phleum pratense</i>	1		+				+	+		+		+	+					III
<i>Dactylis glomerata</i>	+	+	+				+	1							+			II
<i>Cerastium fontanum</i>	+		+	+								+						II
<i>Prunella vulgaris</i>		+		+								+	+					II
<i>Achillea millefolium</i>			+				1		+									I
<i>Bellis perennis</i>				+	+			1										I
<i>Holcus lanatus</i> subsp. <i>lanatus</i>						+				+					1			I
<i>Vicia sativa</i>								+		+					+			I
<i>Medicago lupulina</i>				+								+						I
Autres espèces																		
<i>Cirsium arvense</i>		1	1	+					+			+			+			II
<i>Dipsacus fullonum</i>		+	+				+	+				+						II
<i>Artemisia vulgaris</i>			+				+	+	1									II
<i>Poa annua</i> subsp. <i>annua</i>			1		2				+	1		+	1					II
<i>Glyceria notata</i>														2	+	1	1	II
<i>Veronica beccabunga</i> subsp. <i>beccabunga</i>														+	+	1	1	II
<i>Elytrigia repens</i> subsp. <i>repens</i>	+		+								+		1					II
<i>Daucus carota</i>			+				+					1						I
<i>Pastinaca sativa</i>	+		+															I
<i>Matricaria discoidea</i>			1		+			+										I
<i>Polygonum aviculare</i>			1		1													I
<i>Convolvulus arvensis</i>							+	+										I
<i>Lotus corniculatus</i>				+	+							+						I
<i>Rubus fruticosus</i> groupe							+	+										I
<i>Urtica dioica</i>													+	+				I



R1 : Serge Muller, 1998, Marsal
R2 : Serge Muller, 1998, Marsal
R3 : Serge Muller, 1998, Ley
R4 : Serge Muller, 1998, Fribourg
R5 : Serge Muller, 1998, Assenoncourt
R6 : Serge Muller, 1998, Vennezey
R7 : Serge Muller, 1998, Amelécourt
R8 : Serge Muller, 1998, Amelécourt
R9 : Serge Muller, 1998, Brantigny
R10 : Serge Muller, 1998, Essey-la-Côte
R11 : Serge Muller, 1998, Marsal
R12 : Serge Muller, 1998, Clayeures
R13 : Serge Muller, 1998, Haillainville
R14 : Serge Muller, 1998, Puttigny
R15 : Serge Muller, 1998, Juvelize
R16 : Serge Muller, 1998, Marsal
R17 : Serge Muller, 1998, Fresnes-en-Saulnois

Taxons présents une seule fois : *Bromus hordeaceus*, R6 (1) *Centaurea jacea*, R9 (+) ; *Cynosurus cristatus*, R4 (+) ; *Galium mollugo*, R8 (+) ; *Heracleum sphondylium*, R8 (+) ; *Plantago lanceolata*, R12 (+) ; *Schedonorus pratensis*, R4 (+) ; *Alopecurus rendlei*, R5 (1) ; *Eleocharis palustris*, ChTf0017 (1) ; *Bromus racemosus*, R10 (+) ; *Carex distans*, R5 (+) ; *Galium palustre*, R15 (+) ; *Mentha aquatica*, R4 (+) ; *Trifolium dubium*, R15 (+) ; *Cirsium vulgare* subsp. *vulgare*, ChTf0012 (+) ; *Tanacetum vulgare*, R8 (+) ; *Ononis spinosa* subsp. *procurrens*, R4 (+) ; *Filipendula ulmaria*, ChTf0013 (+) ; *Symphytum officinale* subsp. *officinale*, R8 (+) ; *Draba verna*, R3 (+) ; *Equisetum palustre*, ChTf0010 (1) ; *Carex spicata*, R8 (+).

Description, menaces et état de conservation des populations potentielles

Station Commune – Département	Première mention	Prospections	Description de la population	Effectifs	Atteintes et Menaces (actives ou potentielles)	Etat de conservation	Périmètre de protection	Mesures conservatoires en cours
Les Grandes Mayes Chambrey – 57	2007	16/05/2018 (J. Bonassi – plfCBNNE)	Le site présente une difficulté d'accès du fait de l'installation d'un portail et d'une clôture à l'entrée de la ferme de Merlinsol. Le lieu-dit Les Grandes Mayes semble dominé par des grandes cultures, une vérification de la présence de l'espèce s'avèrerait toutefois nécessaire. Quelques touffes avaient été observées en 2007.	?		Défavorable ?	Aucun	Aucune



Responsabilité du bassin Rhin-Meuse

Le bassin Rhin-Meuse porte **une forte responsabilité** dans la conservation de la laiche à épis d'orge au niveau national. En effet, l'espèce est considérée en danger d'extinction sur le territoire métropolitain. Or, **les populations lorraines comptent parmi les plus importantes au niveau national**, voire même au-delà. Muller *et al.* (1999) considèrent même la Lorraine comme probablement **l'une des zones de plus forte densité sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce**.

Bien qu'un certain nombre de stations actuelles soient considérées comme étant dans un état de conservation favorable, l'espèce reste menacée sur le territoire Alsace-Lorraine du fait du déclin continu des populations, et de ses effectifs limités. L'espèce est classée en danger d'extinction en Lorraine, et vulnérable en Alsace avec seulement près de 500 individus.

Aucune station de cette espèce emblématique de la région Grand Est ne fait l'objet d'une gestion conservatoire.

Mesures conservatoires à envisager

La laiche à épis d'orge est une espèce rudérale peu compétitive étroitement liée au monde de l'agriculture, elle est particulièrement sensible aux modifications des pratiques agricoles. Paradoxalement à la plupart des autres espèces prairiales menacées, elle nécessite le maintien d'un haut degré de perturbations par piétinement et compactage du sol par le bétail.

Cette espèce devrait faire l'objet d'un plan de conservation régional compte-tenu de la forte responsabilité du territoire dans sa sauvegarde. Sans entrer dans les détails de ce que pourrait préconiser un tel plan de conservation, les mesures conservatoires à envisager dans l'Est de la France sont :

- la mise en protection et la gestion des stations actuelles présentant les plus importantes populations à savoir Assenoncourt, Haboudange, Fresnes-en-Saulnois, Desseling ;
- le maintien d'une gestion agricole adaptée (pâturage) ;
- le retour d'une gestion par pâturage dans les parcelles récemment converties en prairie de fauche et l'évaluation des capacités germinatives de l'espèce sur ces parcelles ;
- une intégration et une sensibilisation du monde agricole (exploitants, chambres d'agriculture) pour une meilleure prise en compte des populations actuelles dans les éventuelles évolutions des pratiques;
- l'établissement de l'historique de gestion des stations (actuelles et disparues) ;
- le suivi des stations ;
- la recherche de nouvelles localités.

La mise en place d'un éventuel plan de conservation pour cette espèce menacée à écologie particulière nécessite d'y impliquer fortement la profession agricole.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- De Foucault B. & Catteau E., 2012. Contribution au prodrome des végétations de France : les *Agrostietea stoloniferae* Oberd. 1983. *J. Bot. Soc. Bot. France* **59** : 5-131.
- Dítě D., Grulich V., Eliáš P., 2011. Contribution to the distribution and ecology of *Carex hordeistichos* Vill. in the Czech republic and Slovakia. *Biodiv. Res. Conserv.* **21** : 55-62.
- Duhamel G., 2004. *Flore et cartographie des Carex de France*. Editions Boubée, troisième édition, mise à jour. 296 p.
- Godron D.A. (†), 1883. *Flore de Lorraine*. (3^{ème} édition publiée par Fliche P. et Le Monnier G.). Nancy, N. Grosjean ; 2 vol. : XIX + 608 p., 506 p.
- Issler E., Loyson E., Walter E., 1982. *Flore d'Alsace. Plaine rhénane, Vosges, Sundgau*. Société d'Etude de la Flore d'Alsace. 621 p.
- Muller S., 1999. Phytosociology and conservation of *Carex hordeistichos* Vill. in the Lorraine Region (France). *Biodiversity and Conservation* **8** : 1435-1445.
- Muller S., 2006. *Carex hordeistichos* Vill., une espèce nouvelle pour la flore d'Alsace. Intérêt de cette découverte dans le contexte français. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine* **2005** (40) : 17-23.
- Muller S., Dardaine P., Mahévas T. & Ferry J.-P., 1999. Distribution et écologie de *Carex hordeistichos* Vill. En Lorraine ; applications à la gestion conservatoire des populations de cette espèce protégée. *J. Bot. Soc. Bot. France* **9** : 77-81.
- Muller S., 2006. *Les plantes protégées de Lorraine. Distribution, écologie, conservation*. Biotope, Mèze, 376 p.
- Muller S., 2015. Compléments 2014 à l'atlas communal des plantes protégées de Lorraine. *Willemetia* **83** : 3-13.
- Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, XX + 1196 p.
- Vest F., Bajon R. & Lombard A., 2000. *Carex hordeistichos* Vill., 1779. In Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2006. Conservatoire botanique du bassin parisien. <http://cbnbp.mnhn.fr> (consulté le 28/11/2018).

BASES DE DONNEES

Brunfels, base de données de la Société Botanique d'Alsace

Flora, base de données du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

Taxa, base de données du Conservatoire Botanique d'Alsace et du Pôle Lorrain du Futur Conservatoire Botanique National Nord Est

 République Française Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement GRAND EST	 AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE	Conservatoire Botanique d'Alsace 2 rue du Couvent 67 150 Erstein 03 88 64 82 56 info@conservatoirebotaniquealsace.fr cbnbp@mnhn.fr	CBN Bassin Parisien Délégation Champagne-Ardenne 30 chaussée du port 51 035 Châlons-en-Champagne Cedex 03 26 65 28 24 contact@polelorrain-cbnne.fr	Pôle lorrain du futur CBNNE Jardin botanique Jean-Marie Pelt 100 rue du Jardin Botanique 54 600 Villers-lès-Nancy 03 83 91 82 97
---	---	---	--	---